

**Les Services :**  
**Sont compris dans votre adhésion**  
**« prestataire touristique »**

- L'insertion dans le guide touristique diffusé à quelques milliers d'exemplaires (sauf adhésion en cours d'année).
- La valorisation auprès des instances touristiques et de la presse.
- La mise en ligne de vos informations pérennes et ponctuelles sur notre site Internet.
- La diffusion de votre documentation à l'Office de Tourisme.
- L'accès au service groupes.
- L'accès à certaines opérations de promotion sous l'égide des Pays Cœur de Flandre
- Le conseil

**Vous n'êtes pas encore adhérent ?**  
**BULLETIN D'ADHESION 2009**

✂-----

Raison sociale : .....

Nom et prénom du représentant légal : .....

Adresse : .....

.....

CP : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : .....

E-mail : .....

Site internet : .....

**Important**

Votre adhésion est valable jusqu'au 31 décembre 2009 et sera validée à réception du bulletin d'adhésion signé accompagné du règlement de cotisation 2009 (au prorata des mois restant sur les tarifs (voir grille au dos)  
 Une facture vous sera envoyée en retour.

Fait à.....le .....

Signature et cachet commercial accompagné de la mention bon pour accord.

**Grille des cotisations - Année 2009**

	CATEGORIE	TARIF 2009
Hôtels	non classé	55€+1,50€/Chbre
	*et **	65€+1,50€/Chbre
	*** et****	75€+1,50€/Chbre
Campings	1 à 25 empl.	52€+0,6€/ empl
	de 26 à 100 empl.	55€+0,6€/ empl
	>100 empl.	60€+0,6€/ empl
Gîtes	1 gîte	55€+1,50€/ pers
	2 à 3 gîtes	65€+1,50€/ pers
	4 à 5 gîtes	70€+1,50€/ pers
Chambres d'hôtes	1 chambre	55€+1,50€/ pers
	2 à 3 chambres	65€+1,50€/ pers
	4 à 5 chambres	70€+1,50€/ pers
Restaurants, auberges, estaminets	1 à 50 Couverts	125 €
	50 à 100 couverts	130 €
	> 100 couverts	150 €
Lieux de sortie, cafés, bars, pubs, discothèque, cinéma		70 €
Cabaret, Bowling		200 €
Activités de loisirs ou culturelles		65 €
Producteur, artisan boutique de produits régionaux		80 €
Associations (organiseurs de manifestations)		35+20 si option internet
Commerçants		35+20 si option internet
Grandes surfaces		150 €
Banques		150 €
Membres de soutien		15 €

**OPTION**

- Mise à jour sur site : 1 à 3 pas de majoration
- Mise à jour supplémentaire : 8€

**DEGRESSIVITE**

- Deux activités différentes cumulées : moins 10%
- Trois activités différentes cumulées : moins 30%

**MAJORATION PRESTATAIRES HORS ZONE MONTS DE FLANDRE**

- Plus 20%



**Guide de l'adhérent**  
**2009**



## Vous êtes adhérents à L'Office de Tourisme des Monts de Flandres\*\*\*,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Afin d'améliorer la qualité de nos échanges, nous avons créé à votre intention ce document qui vous permettra de mieux cerner les principales missions de l'Office de Tourisme des Monts de Flandres ainsi que les services que nous vous proposons. Mieux vous informer pour mieux vous servir et travailler ensemble au développement touristique de notre région.

N'hésitez pas à nous contacter.

Cordialement,

Christophe FRULEUX  
Président. - 03.28.43.81.04

### Le service Accueil / Animation

L'accueil, c'est la mission première d'un Office de tourisme. En 2008 nous avons accueilli près de 22000 visiteurs....

#### Accueillir

- Information toujours fiable et complète sur la commune et sa région
- Conseil personnalisé au séjour des touristes
- Service permanent de réponse au courrier postal et électronique
- Aide à la recherche de disponibilités des hébergements
- Proposition de prestations : visite guidées, invitation à la découverte
- Gestion des groupes en prestation sèche (visite de ville, de beffroi)
- Gestion de l'agenda (mise à jour sur le site Internet)
- Boutique
- Animations

Frédérique LEGRAND  
Tahiana SAHANIMBONY  
03.28.43.81.00  
tourisme@montsdeflandre.fr

### Le service Promotion :

Le service promotion relaye l'information auprès des partenaires touristiques (CRT, CDT, Hauts de Flandre etc...). Il participe à l'élaboration de l'almanach des Pays de Flandre qui chaque année répertorie les manifestations estivales. La chargée de promotion valorise les animations proposées par l'Office de Tourisme et ses prestataires dans les médias : dossiers et articles de Presse, interviews radio.

Claire LEMAIRE  
03.28.43.81.02  
promotion@montsdeflandre.fr

### Le service Commercialisation :

**12 circuits ont été créés et commercialisés. Les brochures groupes adultes et enfants (8000 exemplaires) sont diffusés chaque année auprès des associations, écoles et CE du Nord Pas de Calais et de Picardie.**

Cette mission est mandatée par les Pays de Flandre, Notre Office étant le seul habilité à la commercialisation de produits sur le territoire.

Lydie LOGIE  
03.28.43.81.08  
servicegroupes@paysdeflandre.fr

### Le site Internet.

L'Office de Tourisme des Monts de Flandre dispose d'un site Internet plusieurs fois primé depuis son lancement en 2001. Chaque année le nombre de visiteurs est en augmentation (68000 Connexions en 2008) **Nouveauté en 2009** l'Office se dote d'un tout nouveau site ou nous réserverons un espace dédié au professionnel du tourisme que vous êtes !

Alors RDV sur [www.montsdeflandre.fr](http://www.montsdeflandre.fr)



### Le service Comptabilité / Ressources humaines

Bien évidemment le service garant du bon fonctionnement de l'association : budgets, bilans, factures et écritures, gestion des adhésions. Sans oublier les ressources humaines : contrats de travail, fiches de paie etc...

Pascal VERDRU  
03.28.43.81.06  
comptabilite@montsdeflandre.fr

### La direction et le Site internet:

L'office de Tourisme étant une association, son responsable est chargé d'appliquer les décisions prises par le président et le conseil d'administration de l'organisme.

- Gestion budgétaire
- Relations avec les élus locaux, institutionnels et prestataires
- Participation à l'élaboration et mise en œuvre de la politique de développement touristique
- Coordination de l'équipe et des actions de communication globale
- Recherche de financements
- Représentation

Responsable : Laurence BOULOGNE  
03.28.43.81.07  
direction@montsdeflandre.fr

### Sans oublier....

#### Nos guides:

Salariés vacataires de l'Office de Tourisme, ils assurent les visites guidées et l'accompagnement de groupes sur les circuits.

#### Nos bénévoles:

Au nombre de 12 nos bénévoles nous aident dans nos missions spécifiques en assurant diverses tâches : accueil, diffusion, guidage, revue de presse, aide à l'organisation lors des grandes manifestations etc... Une aide précieuse et nécessaire ! Avis aux amateurs

Association loi 1901 affiliée à la Fédération Nationale des OTSI

Autorisation préfectorale n°AU059970002  
SIRET 39779698800012 APE 633Z-RCP : Les Mutuelles du Mans  
Garantie financière : Le Mans Caution